

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



**29 juin 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le mercredi vingt-neuf juin deux-mille-vingt-deux (29 juin 2022) à dix-sept heures (17 h) à laquelle sont présents et forment quorum :

MMES les conseillères : Noémie Biardeau  
Annick Laviolette  
Isabelle Laramée  
Julie Marchildon  
M. le conseiller : Nicolas Bottreau

Est absent : M. le conseiller : Vincent Normandeau

Sous la présidence de la mairesse, Mme Vicki Emard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, greffière-trésorière et directrice générale.

La greffière-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 22 juin 2022.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la greffière-trésorière, la présidente déclare la séance ouverte. Il est 17 h 01.

**2. RÉS. 169.06.2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Laramée  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

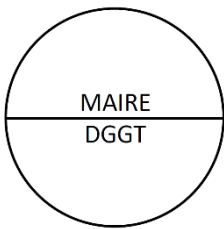
D'adopter l'ordre du jour suivant en reportant l'item 3.1 à une séance ultérieure :

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
29 JUIN 2022  
À 17 H**

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Administration, finances et ressources humaines;**
  - 3.1. Mandat relatif à la stabilisation de la berge de la rivière Rouge et de gestion des eaux pluviales au bureau d'accueil touristique (BAT) - **Reporté**;
  - 3.2. Embauche d'un directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique;
- 4. Période de questions;**
- 5. Levée de la séance**

Adopté



3.1 **Reporté**

3.2 **RÉS. 170.06.2022                   EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DU SERVICE DE  
SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE suite aux entrevues réalisées, la candidature de M. Martin Cossette a été retenue;

Il est PROPOSÉ par la conseillère Annick Laviolette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'embaucher M. Martin Cossette à titre de directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique à partir du 30 juin 2022, et ce, selon les termes et conditions prévus au contrat de travail.

Que Mme Vicki Emard, mairesse, et Mme Claire Coulombe, directrice générale, soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, ledit contrat de travail.

Adoptée

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

Aucun citoyen n'est présent.

5. **RÉS. 171.06.2022                   LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Julie Marchildon  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 17 h 04.

Adoptée

---

Vicki Emard  
Mairesse

---

Claire Coulombe  
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, Vicki Emard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Vicki Emard  
Mairesse